

Calendrier 2012 - Appel à projet de financement d'accueils de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple dans les départements franciliens.

<i>Dates</i>	<i>Étapes</i>
Mi-mai 2012	<p>Lancement d'un appel à projet dans chaque département francilien par les Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS)</p> <p><i>Cf. Circulaire n° DGCS/SDFEFH-B2/2012/158 du 13 avril 2012, annexe 1 « appel à projets » (détails sur critères d'éligibilité et modalités).</i></p>
<u>Lundi 4 juin 2012</u>	<p>Date limite dépôt des dossiers de candidatures par les structures porteuses auprès de la Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDCS).</p> <p><u>Documents à fournir :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier Cerfa, avec un budget prévisionnel détaillé de l'action. - Fiche 2 « formulaire de présentation du projet » (annexe 1 - circulaire) remplie. <p><u>Les dossiers sont à envoyer à :</u> Françoise BRIAU chargée de mission Droits des femmes Préfecture du Val-d'Oise Avenue Bernard Hirsch 95 100 CERGY</p>
Juin 2012	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection par la Chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité (DDCS) d'un projet par département - Comité régional de classement des projets - Envoi par la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité au niveau national du classement/avis régional et des dossiers
Début juillet	<ul style="list-style-type: none"> - Réponse du Service des droits des femmes et de l'égalité : 69 projets retenus en France. - Avis envoyé aux structures porteuses. - Rédaction d'une convention avec les structures retenues le cas échéant.

En PJ : la circulaire et le dossier CERFA 2012

Mai 2012